

Bâ Boubakar Moussa, 1er vice-président de l'UFP

«La question de la coexistence entre les différentes communautés ne devrait pas être à l'ordre du jour»



Notre entretien a été franc. Bâ Bocar Moussa a estimé avoir dit ce qu'il pense en répondant à nos questions qui embrassent les problèmes de l'heure notamment la vie de

L'opposition, les dossiers brûlants...

Eveil-Hebdo : Déclaration de Dakar. Pourquoi polémiquer autour d'un événement, globalement, positif?

B.B.M : Vous savez, les Mauritaniens sont toujours prompts à polémiquer à la fois au niveau de la presse et de la classe politique. Je crois que c'est un jeu mauritanien. Il faut se faire avec et le considérer sportivement. Mais lorsqu'on est sage et responsable par rapport à la situation, il n'y a aucune raison de polémiquer.

E-H : Vous dites que c'est un jeu, mais un pays peut-il se construire dans cet état d'esprit ? Ou ne pensez-vous pas que l'heure est si importante pour être sérieux ?

B.B.M : Non, pas dans ce jeu là. Il ne peut se construire que dans la sagesse et la responsabilité et à condition aussi que les différentes parties prenantes soient à la mesure des exigences historiques qui sont les leurs. Ce n'est pas donné à tout le monde. Mais je sais que le pouvoir mauritanien, les partis politiques et la société civile peuvent se secouer et mettre de côté cet esprit de polémique en vue de bâtir l'unité nationale.

E-H : Votre parti est le premier à monter au créneau pour critiquer vivement la déclaration de Dakar. Pourquoi ?

B.B.M : Ah ! non. Vous vous trompez. Nous avons soutenu le contenu de la déclaration qu'ils ont faite. Il y a un quiproquo. Parce que cette déclaration est d'accord sur la nécessité d'une feuille de route pour la transition que nous soutenons

et de la mise en place d'un comité de concertation permanent pour son suivi et sa mise en œuvre. Non, ce n'est pas sur cette question qu'il y a des différences d'appréciation. Nous n'avons jamais dit que des opposants mauritaniens à l'extérieur ne pouvaient pas se rencontrer pour discuter des problèmes du pays. Le différend se porte sur la chose suivante. On nous a invités, en tant qu'opposition à l'intérieur et d'autres partis politiques à Dakar pour discuter des problèmes essentiels qui se posent au pays au lendemain du coup d'Etat. Et ceci, en nous disant qu'en même temps, nous devons solliciter le soutien du président de la République du Sénégal. Nous avons répondu que lorsqu'il y a des problèmes à l'intérieur d'une famille, la première chose à faire, c'est de se rencontrer, en tant que membres de cette famille, dans la concession familiale, pour discuter des différends en vue de leur trouver des solutions possibles. C'est seulement lorsque nous nous avèrerons incapables de trouver nous-mêmes leurs solutions,

Bâ Boubakar Moussa, 1er vice-président de l'UFP

«La question de la coexistence entre les différentes communautés ne devrait pas être à l'ordre du jour»

vez pas lu l'interview que j'ai accordée à Nouakchott-Infos ?

Lisez-la et vous vous rendrez compte que nous avons posé le problème de la feuille de route, la création d'un comité permanent et ensuite la question de l'apaisement et de la réconciliation nationale autour de deux points, c'est-à-dire l'amnistie pour l'ensemble des opposants incriminés de manière, plus ou moins, proche avec les événements de 2003 et ceux de 2004. Mais également et surtout là nécessité d'inscrire à l'ordre du jour la question des événements de 1989, pour guérir les plaies et les blessures que les circonstances actuelles et la transition permettent. Poser aussi le problème de décat de société sur la manière dont les négro-africains et les Arabes du pays peuvent vivre différents. Toutefois, nous avons proposé que ce débat de société soit reporté au lendemain de la transition pour être traité dans des conditions de sérénité et d'institutions qui permettent de trouver des solutions durables.

E-H : Pourtant c'est une question cruciale dont le règlement immédiat est important.

B.B.M. : Mais elle est insoluble durant la transition. On ne doit pas caresser les points de vue erronés de l'opinion publique nationale. Lorsqu'on est un parti politique, on doit être sage et avoir la force de dire à cette opinion ce qui est possible de faire et ce qui ne l'est pas. Il est possible de guérir les blessures, de panser les plaies. Mais poser dans les conditions de la transition toutes les questions relatives à la coexistence entre les différentes communautés, alors que la transition, intervenue dans une atmosphère d'instabilité et de pressions à la fois intérieures et extérieures, durera 2 ans, au maximum, c'est même compromettre la possibilité pour les Mauritaniens de s'entendre et contribuer à aggraver l'instabilité.

E-H : C'est dire donc que la junte militaire au pouvoir n'a pas la légitimité de résoudre ce problème ?

B.B.M. : Ce n'est pas seulement qu'elle n'en a pas la légitimité. D'abord elle n'en a ni le temps ni les moyens. Premièrement, ce régime est issu d'un coup d'Etat et nous sommes contre ce mode d'arriver au pouvoir. Deuxièmement, il n'y a pas d'institutions stables et de cadres comme le sénat, l'assemblée nationale ou d'autres structures et commissions dans lesquelles les Mauritaniens se reconnaissent et par rapport auxquelles on aura déterminé des termes de référence en leur donnant le temps. Cela n'existe pas dans les conditions de la transition.

E-H : On remarque que l'opposition à l'étranger est au devant de la scène politique nationale depuis le 3 août. Les partis politiques légalement constitués semblent être à la traîne. C'est ça qui explique la frustration de certains ?

B.B.M. : Rires. Je crois qu'on se trompe. Vous savez que nous sommes le premier parti à avoir pris position. C'était le 4 août. Alors je n'ai qu'à demander de vérifier la date de la déclaration de l'opposition à l'extérieur.

E-H : Pourquoi jusqu'à présent l'opposition est dans la situation peu reluisante qu'on lui connaît ? Elle ne parle toujours pas d'une seule voix.

B.B.M. : C'est parce que l'opposition n'a pas été à la hauteur de la situation politique en tant qu'ensemble de différents partis. En tout cas, l'UFP en ce qui la concerne, a appelé dès le 4 août les partis politiques de l'opposition à se rencontrer pour unifier et mettre en cohérence leurs positions. Nous avons continué de le faire les 5 et 6 août. Mais faute d'avoir pu réunir les partis, nous avons fait notre déclaration le 8 de ce mois.

E-H : Vous confirmez alors les divergences ?

B.B.M. : Non, vous savez qu'il y a des enjeux historiques à des moments déterminés. Ces enjeux obligent aujourd'hui l'opposition à prendre position et très vite parce que le temps nous est compté. Si elle n'a pas été à la hauteur, ce sont ses propres capacités qui sont mises en causes. Mais je ne crois pas qu'il existe de divergences parce que dans les premières démarches que nous avons effectuées, en particulier la rencontre que le président Mohamed Ould Maouloud et moi-même avons eu le mardi 23 août avec le président du RFD, Ahmed Ould Daddah, nous sommes arrivés à des conclusions communes. Il s'agissait de s'entendre sur la nécessité d'avoir une feuille de route et de mettre en place un comité de concertation pour assurer son suivi et sa mise en œuvre. Mais s'entendre aussi en troisième lieu sur la nécessité d'élargir ces démarches au niveau de tous les partenaires.

E-H : Quelle serait, selon vous, la position idéale de l'opposition dans ces circonstances exceptionnelles ?

B.B.M. : C'est ce que je viens de dire. S'accorder au moins sur les trois conditions, notamment la feuille de route, la création du comité de concertation permanent, sa mise en œuvre et son suivi. Il sera également déterminant qu'on accorde les points de vue sur les réformes constitutionnelles, le code et les échéances électorales, etc. Ce qui ne sera que le résultat de discussions qui devront être entreprises.

E-H : Vous espérez que ça se fera sans mal et rapidement ?

B.B.M. : Certainement, dans une semaine au plus tard.

E-H : Vous en avez la certitude ?

B.B.M. : La certitude, ah ! non. Mais l'espoir et la certitude qu'au moins 3 à 4 partis pourront effectivement se concerter pour arriver à des conclusions communes.

E-H : Vous avez été reçu par le colonel Ely Ould Mohamed Vall, chef de l'Etat, au cours des séries d'audiences avec la classe politique nationale. Le président de votre parti, Ould Maouloud l'a été également mais plus tard. Certains pensent ainsi qu'il y a une personnalisation du parti. Pourquoi deux responsables de l'UFP, alors que tous les autres partis n'ont délégué qu'un seul représentant ? Ce sont des audiences avec les partis ou les individus ?

B.B.M. : Ceux qui ont cette interprétation n'ont pas bien compris. C'est au moment où le président Mohamed Ould Maouloud quittait l'hôpital national pour se rendre à la présidence de la République qu'on lui a annoncé en cours de route le décès de son frère suite à des blessures dans un accident. Immédiatement, il m'a téléphoné pour me dire qu'étant l'importance de cette rencontre avec le président du CMJD, qu'il fallait que j'aile, en tant premier vice-président du parti. Ainsi je suis allé pour recevoir le message du président et transmettre celui de l'UFP.

Maintenant Mohamed Ould Maouloud a été reçu parce que le président du CMJD a jugé, personnellement, qu'il tenait à faire connaissance avec lui. Mais ils ne se sont pas entretenus des questions autres que celles dont il m'a informé. Le chef de l'Etat a surtout profité de l'occasion pour présenter ses condoléances au leader de notre parti.

E-H : Il était donc suffisant que vous, en tant que vice-président, soyez reçu ?

B.B.M. : Non, ça c'est le jugement du président, du point de vue du message lui-même. Le chef de l'Etat se suffisait, absolument, du fait de m'avoir reçu parce que je suis le vice-président et représente mon parti.

E-H : Quels sont les enjeux du moment ?

B.B.M. : Oh ! là là, c'est une vaste question, ça. A mon avis, il s'agit, entre autres, de réussir une transition qui préserve la Mauritanie des pressions intérieures et extérieures énormes qui pourraient remettre en cause son existence et son unité. Elles sont, ces pressions, à la fois inter-communautaires, tribales, régionales et militaires. Mais également des pressions extérieures liées à l'exploitation des richesses nationales et à leur partage. Vous savez que plusieurs puissances s'intéressent à la manne pétrolière. Des pressions liées aussi à la position stratégique de la Mauritanie dans le Maghreb où plusieurs pays cherchent à exercer leur hégémonie. Donc autant de poussées dangereuses auxquelles il faut faire face pour les maintenir dans des limites acceptables.

Propos recueillis par Wade Abdoulaye

Me Mahfoud Ould Bettah parle franchement aux magistrats

Après avoir été victime d'injustice sous le régime de Ould Taya, la nomination de Me Mahfoud Ould Bettah à la tête du ministère de la Justice est un événement important dans l'histoire en Mauritanie. Pour une fois, le ministre - et non des moindres, puisqu'il s'agit d'un département de souveraineté n'appartient pas à la Fonction Publique, dans un pays où depuis l'avènement de la Mauritanie post-coloniale, l'Etat est investi, pour ne pas dire pris en otage par ses fonctionnaires qui occupent toutes les fonctions administratives, techniques et politiques : du planton au ministre en passant par l'ambassadeur. Or, dans une République démocratique, dans laquelle l'Etat de droit existe, les fonctionnaires doivent se mettre en réserve de la Fonction Publique (par le biais de congés, disponibilités, démissions etc.), pour faire la politique et les fonctions ministérielles y sont politiques et non administratives : les ministres doivent être - sauf à de rares exceptions près - des hommes et/ou des femmes politiques.

Car, seuls les hommes politiques ou de la société civile disposant d'une légitimité certaine sont capables de bousculer les idées reçues, la routine improductive et être en mesure d'impulser, par des idées innovatrices et des actions constructives le travail des administrations au bénéfice de la collectivité nationale. C'est certainement cette liberté de ton et d'esprit propre au secteur privé auquel il appartient qui a permis à Ould Bettah de méconnaître la langue de bois à laquelle nous étions habitués, pour dire clairement à tous les magistrats en service à Nouakchott, lors de sa visite au Palais de Justice le mardi 23 août 2005 que "la situation du secteur de la Justice est sombre et nous devons œuvrer à la rendre crédible". Le ministre a au début de son discours déclaré que le CMJD est décidé à initier une véritable réforme du système judiciaire, d'où la création d'un Comité interministériel chargé d'étudier les voies et moyens les meilleurs pour permettre à ce secteur de jouer son rôle dans le cadre du renforcement de l'Etat de droit. Mais c'est surtout son passage à la télévision nationale qui a beaucoup marqué les esprits (apparemment parce que non censuré) et au cours duquel il a mis la main là où le bât blesse. Il a parlé à ce propos de l'utilisation de la Justice dans les règlements de comptes personnels et évoqué franchement le climat de népotisme, de clientélisme et de corruption qui règne dans les tribunaux, au vu et au su de tout le monde, je cite "moi je sais, nous savons tous que les autorisations de mise en liberté provisoire sont vendues ici. Par ailleurs, le climat qui règne ici n'est pas favorable à la bonne marche des services car si vous vous rendez dans le bureau d'un greffier quelconque, vous y trouverez vingt personnes, ce qui empêche les fonctionnaires de travailler. Cette situation est inadmissible et ne pourrait et ne saurait être tolérée. Désormais, l'accès au Palais de Justice ne devrait être permis qu'aux personnes dûment convoquées". Le ministre a invité le personnel de la Justice, toutes catégories confondues (magistrats, greffiers), y compris les auxiliaires de justice que sont les avocats et notaires à observer scrupuleusement les principes d'honnêteté et de rigueur pour contribuer à rétablir la crédibilité du secteur. Il a enfin demandé aux magistrats d'adopter une attitude de stricte impartialité et une réserve vis-à-vis de la politique pour leur permettre de faire preuve d'objectivité dans le cadre de leur travail quotidien.

Mahfoud Cheikh Mohamed